

INFO-PARENTS - 9^e édition- Foire aux questions

Bonjour chers parents,

Nous tenons à vous remercier pour votre soutien et votre collaboration dans le cadre de cette rentrée hors de l'ordinaire. Après trois semaines en présence des élèves, nous sommes satisfaits de constater que tout se déroule bien malgré les nombreuses restrictions. Nous sommes heureux de pouvoir accueillir de nouveau vos enfants au sein de notre école et nous ressentons que les élèves sont aussi contents d'être de retour. Nous sommes fiers de la résilience des élèves et vous pouvez être rassurés quant à la bienveillance de tous les membres du personnel.

Nous avons dû procéder à plusieurs ajustements au cours des deux dernières semaines pour le respect des règles de la santé publique, il est très important d'en prendre connaissance.

Le port du couvre-visage

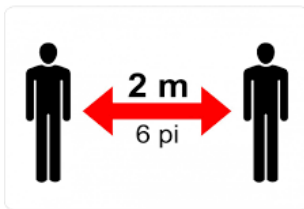


Le port du couvre-visage est obligatoire pour tous à l'intérieur de l'école sauf dans les locaux de classe ou c'est à la discrétion de l'élève, une fois que tous les élèves sont assis à leur place. Dans la classe, les élèves ne pourront retirer le couvre-visage avant d'être assis à leur place.

À partir du lundi 14 septembre, il est aussi obligatoire partout à l'extérieur sur le terrain de l'école. Nous sommes dans l'obligation de mettre cette mesure de l'avant, car plusieurs élèves ont de la difficulté à respecter la distanciation physique.

Les couvre-visages doivent respecter le code de vie de l'école ainsi que les consignes de l'Agence de la santé publique.

Le respect de la distanciation physique



Le respect de la distanciation physique est très difficile à l'intérieur comme à l'extérieur des murs dans une école secondaire. Nous constatons que c'est contre nature et qu'il est difficile pour les adolescents de respecter cette règle. Pour contrer cela, nous maximisons les activités en bulle classe et nous nous assurons que la règle du couvre visage soit respecté. Nous vous demandons de nous soutenir pour sensibiliser vos enfants sur l'importance de la distanciation physique de plus de deux mètres.

Si votre enfant présente des symptômes?

Que faire si mon enfant présente des symptômes (fièvre, toux, difficultés respiratoires) à la maison? Vous devez contacter l'Agence de la santé publique au numéro 1-877-644-4545 dans les plus brefs délais et suivre les directives de la santé publique qui vous seront transmises. L'enfant doit rester à la maison.

Déclaration d'absence de votre enfant

Comme toujours, il est très important de communiquer avec nous pour déclarer les absences de votre enfant. Si votre enfant ou des membres de votre famille présentent des symptômes de la COVID, il est essentiel de nous le faire savoir rapidement comme le stipule la consigne de l'Agence de la santé publique. Nous voulons à tout prix éviter des éclosions qui pourraient mener à une fermeture de l'école. Tous ensemble, nous y arriverons.

Lors de l'appel téléphonique à la secrétaire de niveau, il est important que vous puissiez répondre aux 4 questions suivantes :

1. Est-ce que votre enfant fait de la fièvre 38 °C (100,4 °F) et plus?
2. Est-ce que votre enfant a une toux et/ou difficulté respiratoire?
3. Est-ce que votre enfant a perdu l'odorat (sans congestion nasale) et/ou perte de goût?
4. Est-ce que votre enfant a un ou plusieurs de ses symptômes :
 - Mal de gorge
 - Mal de tête
 - Fatigue intense
 - Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
 - Perte d'appétit importante
 - Nausées, vomissements, diarrhées

Secrétaires de niveau :

Pour les joindre, vous devez composer le **514-328-3250** :

Secondaire 1 et 2 : Mme Caroline Murphy-Simard, poste :	19067
Secondaire 3 et Accueil: Mme Hafida Eddakya, poste :	19038
Secondaire 4, secondaire 5 et IFP4-5: Mme Sylvie Vaillancourt, poste:	19062
Adaptation scolaire : Classes langage, Préambule, FPT et FMS, IFP 3: Mme Sonia Pereira, poste :	19058

Procédure lorsqu'il y a des cas de COVID-19 confirmés

Deux cas de COVID-19 ont été confirmés à l'école cette semaine. Il n'y a pas de lien entre les deux cas et la contagion n'a pas eu lieu à l'école. C'est pratiquement inévitable, il y en aura probablement d'autres. Nous souhaitons être transparent et communiquer l'information le plus rapidement possible à tous les membres de la communauté éducative (parents-élèves-membres du personnel) La priorité est d'éviter les éclosions à l'intérieur de l'école. C'est pourquoi nous respectons à la lettre le protocole de la santé publique lorsqu'il y a des cas positifs.



Voici les différentes étapes à respecter

1. Informer rapidement la santé publique et attendre le résultat de l'enquête qui se fait en quelques heures;
2. Isoler la bulle classe le temps de la décision de la santé publique en informant les parents du retour à la maison;
3. Désinfecter le local;
4. Communiquer avant la fin de la journée aux parents de l'école dont les enfants ne sont pas dans cette bulle classe qu'il y a un cas confirmé par une lettre officielle de la santé publique;
5. Communiquer aux parents de l'école dont les enfants sont dans cette bulle classe qu'il y a un cas confirmé dans le groupe et du temps de la mise en quarantaine du groupe et des actions à entreprendre (décision de la santé publique);
6. Bascule du groupe en école à distance le temps de la quarantaine.

Début de journée



Les portes de l'école ouvriront **entre 7 h 45 et 8h** pour les élèves de l'**horaire A**. Nous avons ajusté cette règle parce que les élèves étaient trop près les uns des autres à l'intérieur de l'école et le risque de propagation est moins important à l'extérieur. Nous évaluons la situation chaque jour en **fonction de la météo et du nombre d'élèves**. Nos agents de sécurité, nos éducateurs et la direction sont présents sur le terrain de l'école pour sensibiliser les jeunes. C'est la raison pour laquelle nous obligeons maintenant le couvre visage partout sur le terrain de l'école. Nous demandons aux élèves de ne pas arriver plus de 10 minutes avant la cloche de la montée des élèves. La cafétéria sera fermée et il n'y aura pas de déjeuners de servis.

Nous demandons aussi aux élèves de l'**horaire B** de ne pas arriver avant 9 h 20. La cafétéria sera fermée et il n'y aura pas de déjeuners de servis.

Portes Pelletier et Balzac



Toujours pour éviter qu'un trop grand nombre d'élèves se retrouve au même endroit, nous avons divisé l'école en deux. Les élèves qui ont des locaux du côté Balzac doivent en tout temps emprunter la porte Balzac et les élèves qui ont des cours du côté Pelletier doivent en tout temps emprunter la porte Pelletier. Les élèves des groupes qui se retrouvent au centre de l'école peuvent emprunter une ou l'autre des portes ou des escaliers.

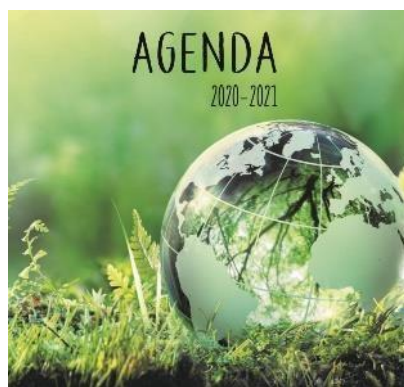
Utilisation des escaliers



Les élèves dont la classe est située dans l'aile Balzac doivent utiliser l'escalier Balzac et les élèves pour qui la classe est dans l'aile Pelletier doivent utiliser l'escalier Pelletier. Ceux qui ont un local dans les aires publiques peuvent utiliser l'escalier de leur choix.

Erreurs dans l'agenda

Nous avons constaté des erreurs dans les journées de l'agenda.



Dans le calendrier le 17 septembre est une journée de classe ordinaire, mais à la page 57 de l'agenda il est inscrit concertation et ça ne devrait pas.

La concertation est le jeudi 24 septembre

Dans le calendrier le 12 novembre est une journée de classe ordinaire, mais à la page 77 de l'agenda il est inscrit concertation et ça ne devrait pas.

La concertation est le mercredi 18 novembre.

Aussi on remarque qu'à compter du retour du congé des fêtes, les jours cycles ne suivent pas le calendrier.

Le 7 janvier sera un jour 1 et nous suivront les journées inscrites à l'agenda.

Nous ferons l'ajustement au calendrier et imprimerons la nouvelle version.

Nous ferons des rappels pour chacune des modifications.

Pauses entre les cours

Lorsque c'est possible, les élèves peuvent rester dans la classe pendant les pauses entre les cours. Nous demandons aux élèves d'un groupe de maintenir la distanciation sociale avec les élèves qui ne sont pas dans leur classe pendant les battements et d'éviter les regroupements dans les espaces publics, toujours en portant leur couvre-visage, tel qu'exigé par l'Agence de la santé publique.

Fin de journée

Contrairement aux années passées, il n'est pas possible de rester à l'école après les cours, sauf pour les récupérations. La cafétéria, l'Azimut et la bibliothèque ne sont pas accessibles.

Les élèves de l'horaire A doivent avoir quitté l'école à partir de 14 h 50, mis à part pour les récupérations. À partir de 16 h 15, tous les élèves de l'horaire B doivent avoir quitté l'école.

Fontaines d'eau



Les fontaines d'eau sont accessibles seulement pour remplir les bouteilles. Conformément aux demandes de l'Agence de la santé publique, il est interdit de boire directement à la fontaine.

Utilisation des escaliers



Les élèves dont la classe est située dans l'aile Balzac doivent utiliser l'escalier Balzac et les élèves pour qui la classe est dans l'aile Pelletier doivent utiliser l'escalier Pelletier. Ceux qui ont un local dans les aires publiques peuvent utiliser l'escalier de leur choix.

Casiers des élèves et casiers livres sur les étages



Considérant la très grande promiscuité entre les élèves dans la zone des casiers au rez-de-chaussée, nous ne les attribuerons pas en début d'année. Nous allons prendre le temps de bien instaurer les mesures de distanciation physique et la distribution des casiers se fera à compter du 1^{er} octobre. Nous encourageons votre enfant à bien vérifier son horaire le soir et à avoir son matériel dans son sac à dos.

Il est possible de laisser les cahiers en classe ou dans le casier de livres sur les étages. Les élèves doivent avoir leur propre cadenas pour leur casier de livres.

Micro-ondes



Les micro-ondes ont été retirés de la cafétéria conformément aux demandes de l'Agence de la santé publique.

Dîner et cafétéria



La cafétéria est ouverte depuis le mercredi 2 septembre et il est possible de s'y procurer un repas le midi seulement. Cependant, nous sommes dans l'obligation de diminuer de moitié sa capacité et plusieurs règles de salubrité sont mises en place pour s'assurer de respecter les consignes de l'Agence de la santé publique.

Horaire de la cafétéria



Les élèves qui mangent à la cafétéria doivent respecter l'horaire qui leur est assigné et manger à la table de leur groupe classe. Les deux dîners de l'horaire A et B ont été scindés en deux afin de respecter cette demande de l'Agence de la santé publique.

Nous encourageons tous les élèves pour qui c'est possible, de retourner manger à la maison. Si ce n'est pas possible, nous demandons aux élèves d'apporter un lunch et de manger à l'extérieur quand la température le permet.

En collaboration avec l'arrondissement de Montréal-Nord, nous avons ajouté une quinzaine de tables à pique-nique à celles déjà existantes. Encore une fois, si ce n'est pas possible, il est important pour les élèves de respecter les consignes de distanciation physique à l'intérieur de la cafétéria. Contrairement aux autres années, il n'est pas possible pour les élèves de rester à la cafétéria s'ils ne sont pas en train de manger, ils doivent se diriger vers d'autres aires et laisser la place à ceux qui doivent manger. Le service de déjeuner n'est plus offert, en raison des mesures d'hygiène qui doivent être appliquées.

Programme de mesure alimentaire



L'aide alimentaire débutera le lundi 21 septembre. Il sera possible pour les élèves de récupérer le formulaire d'aide alimentaire à la réception de l'école.

Il est aussi disponible sur notre site Internet.

Il y a un délai de 2 jours ouvrables entre la remise de vos documents et la disponibilité de la carte alimentaire. Votre enfant devra donc apporter son lunch.

Pour le mois de septembre, le coût de la carte alimentaire est de 4\$

Calculatrices



Les élèves doivent se prémunir de leur propre calculatrice, car le prêt de matériel par l'école n'est plus approprié, pour des raisons sanitaires.

Carte Opus

La tournée OPUS visitera notre établissement scolaire le vendredi 18 septembre durant la journée pédagogique.

Soyez prêt ! Assurez-vous d'avoir en main l'ensemble des documents nécessaires à l'obtention de votre carte, en plus du paiement en argent comptant seulement.

Voici l'horaire de la journée :

1^{re} secondaire et accueil de 9 h à 10 h 30

2^e secondaire et adaptation 10 h 30 à 11 h 30

PAUSE

3^e secondaire : 12 h 30 à 13 h 30

4^e-5^e secondaire : 13 h 30 à 15 h

Pour les détails, visitez le www.stm.info/étudiant.



Veuillez prendre note qu'en cette période exceptionnelle, la STM met en place de nouvelles dispositions pour permettre l'obtention des cartes OPUS à tarif réduit pour étudiant. Ainsi, si vous ne pouvez être présent lors de la tournée du photographe à votre école, vous pouvez maintenant faire votre demande de la maison, par la poste. Finalement, il sera aussi possible de faire votre carte au studio photo (1755 rue Berri). La prise de rendez-vous est obligatoire avant de vous présenter au studio photo.

Mesures de soutien pour les élèves

Les enseignant(e)s s'assureront de soutenir tous les élèves de la classe et tiendront compte du fait que la dernière année scolaire a pris fin abruptement dans leur planification et leur enseignement. De plus, en français et en mathématiques, nous allons offrir un soutien direct en classe avec des enseignant(e)s ressources. En science, histoire et en anglais, des capsules d'aide hors cadre horaire seront offertes sur une base volontaire.

Cours d'éducation physique

Les cours d'éducation physique se déroulent comme lors des dernières années. La pratique des sports collectifs est permise considérant que cela respecte les consignes de l'Agence de la santé publique et de la bulle classe. Les enseignant(e)s d'éducation physique vont chercher les élèves en classe pour éviter les attroupements dans les escaliers lors des déplacements.

Vestiaires

Afin de diminuer les risques de propagation, les vestiaires d'éducation physique ne sont pas accessibles. Exceptionnellement, nous permettons aux élèves de porter le t-shirt des Spartiates les journées où il y a de l'éducation physique à l'horaire. Les élèves peuvent aussi porter le short ou legging noir ou bleu marine.

Cours de science

Considérant que les élèves ne peuvent pas partager de locaux, le volet pratique du cours de science se déroule en classe ordinaire, non pas en laboratoire. Nous utilisons des moyens novateurs pour maintenir cet aspect du cursus, mais cela ne ressemble assurément pas à ce qu'y se faisait au cours des dernières années.

Cours d'arts plastiques et d'art dramatique

Considérant que les élèves ne peuvent pas partager de locaux, les cours d'arts se donnent en classe et nous tentons d'amoinrir les effets de cette mesure en encourageant des projets à l'extérieur.

Visiteurs

Nous demandons à tous les visiteurs de limiter au maximum les visites à l'école. Tout visiteur doit porter un couvre-visage, se désinfecter les mains et signer un registre avant de pouvoir accéder à l'école. Nous privilégions les appels téléphoniques, ainsi que les rencontres virtuelles entre parents et membres du personnel.

Païement des frais scolaires par Internet



Les élèves qui n'ont pu se présenter lors de la rentrée administrative.

Vous avez reçu l'état de compte de chacun de vos enfants par courriel au début du mois. **Nous vous recommandons fortement de procéder au paiement de votre facture par Internet.** Cela va grandement accélérer la durée du parcours de la rentrée administrative de votre enfant, mais surtout cela nous permettra de diminuer les contacts et ainsi maintenir nos critères d'hygiènes.

L'horaire de l'élève

L'horaire de l'élève est disponible via Mozaïk depuis le 19 août.

Uniforme



L'uniforme est obligatoire dès le 1^{er} jour de classe. Les élèves peuvent porter les vêtements d'éducation physique uniquement lors des journées où il y a de l'éducation physique.

[Voici un communiqué important de la part de notre fournisseur UNIMAGE](#)

Sorties scolaires



Les sorties scolaires qui pourront respecter les règles sanitaires seront maintenues par groupes classes. Vous en serez informés en cours d'année le cas échéant.

Activités parascolaires et équipes sportives



Les activités parascolaires, ainsi que la tenue d'activités sportives qui pourront respecter les règles sanitaires pourront commencer très bientôt. De nouvelles activités s'ajouteront à celles que nous avons par les années passées. Nous vous tiendrons très bientôt au courant des inscriptions.

Rencontre virtuelle pour tous les parents de secondaire 1



Il y aura une rencontre virtuelle pour tous les parents de la 1^{re} secondaire le jeudi 24 septembre à 19 h. Mme Gravel, directrice adjointe, présentera plus en détail le mode de fonctionnement et le quotidien d'un élève de l'école secondaire Calixa-Lavallée. Notre conseillère en orientation, Eve Lamoureux, sera aussi présente pour vous entretenir sur les passages. Le lien pour cette rencontre virtuelle vous sera envoyé via Mozaik au courant de la semaine.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire,

La direction